

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017

Le 7 décembre 2017 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service des travaux publics, à 9 h, la quarante-huitième réunion (4^e réunion en 2017) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur général adjoint et urbaniste, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2017

Le procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2017 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2017

Point 3.3.6. Avis de non-conformité concernant la zone tampon

La nouvelle zone tampon a été implantée.

Point 3.7. Récupération du plastique no.6 rigide

Madame Ratté mentionne que la publicité vidéo à ce sujet a commencé à être diffusée sur Facebook et au cinéma.

Point 3.8. Étude de faisabilité pour la biométhanisation

Madame Ratté nous informe que l'étude de faisabilité pour la biométhanisation sera présentée au conseil municipal la semaine prochaine. Elle pourra être présentée au comité de vigilance par la suite.

Point 3.9.e) MRC de La Haute-Gaspésie : observateur(s) au sein du comité

Monsieur Judes Landry n'étant plus un élu municipal, la MRC de La Haute-Gaspésie devra nommer un nouvel observateur au sein du comité de vigilance.

Point 3.6. Rapport annuel 2016 L.E.T.

L'ensemble des sections pour lesquelles un test d'étanchéité est requis a été testé en 2017 par une entreprise spécialisée.

Point 9 b) Sensibilisation dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets 21-29 octobre 2017

Pour le cahier spécial publié dans le journal L'Avantage, il a été difficile de trouver des commanditaires. La formule devra être repensée pour l'an prochain.

Les autres sujets seront discutés aux points spécifiques à l'ordre du jour.

4. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Demande de certificat d'autorisation pour l'ouverture de nouvelles cellules d'enfouissement : l'étude d'ingénieur concernant la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées municipales a été reçue et envoyée au MDDELCC. Comme l'étude conclut qu'il y a de la capacité de traitement résiduelle en avril et mai, une demande pour devancer le début de la période de traitement a été faite. Aussi, la Ville aurait trouvé preneur pour les matériaux de déblai en provenance des futures cellules d'enfouissement.
- Les marmottes ont été trappées pour éviter d'endommager le mur de protection sol-bentonite.
- Une caméra de surveillance a été installée à l'écocentre puisqu'il y a intrusion en dehors des heures d'ouverture et les intrus coupent les conduits derrière les réfrigérateurs pour récupérer les métaux, ce qui laisse s'échapper les halocarbures (fréons), et éventrent les sacs apportés par les citoyens, ce qui favorise l'éparpillement des résidus avec le vent.
- Un conteneur supplémentaire pour l'entreposage des résidus dangereux a été acheté et il est envisagé d'acheter un conteneur maritime supplémentaire pour les produits électroniques.
- Résidus verts : un agriculteur s'est montré intéressé par les résidus verts ramassés à l'écocentre. Des démarches suivront à savoir si cette avenue de valorisation est possible.
- Alimentation électrique temporaire du bâtiment de services : Il est envisagé d'installer un système pouvant fournir une alimentation électrique temporaire au bâtiment de services du L.E.T. pour certains équipements, tels la balance, l'ordinateur, le TPV, permettant ainsi de demeurer ouvert lors d'éventuelles pannes électriques.

5. Statistiques mensuelles : septembre-octobre 2017

Les statistiques ont été envoyées aux membres du comité préalablement à la rencontre.

Précisions apportées : les boues enfouies proviennent du nettoyage du réseau d'égout.

Selon des informations obtenues, l'utilisation de cendres comme matériel de recouvrement journalier favoriserait l'entartrage des conduites. L'entente concernant l'utilisation de cendres comme matériel de recouvrement journalier est valide jusqu'en 2019.

6. PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous indique qu'il n'y a aucune nouveauté à signaler au niveau du PGMR.

7. Varia

a) Tarif 2018 pour le L.E.T.

Pour les municipalités assujetties, le tarif 2018 pour le L.E.T. a été établi à 97 \$/tonne plus les redevances à l'élimination des déchets. Le tarif pour les ICI qui utilisent le service de l'écocentre demeure à 48 \$/tonne.

b) Point de dépôt pour peinture – garage municipal

Il y a des conteneurs pour récupérer les résidus de peinture au garage municipal. Cependant, il arrive régulièrement que des citoyens y apportent d'autres types de résidus dangereux, pendant et en dehors des heures d'ouverture. Puisque les employés n'ont pas reçu la formation sur les résidus dangereux et que ces résidus doivent par la suite être transportés à l'écocentre, il est recommandé de rediriger les citoyens vers l'écocentre.

c) Outil interactif d'aide au tri

Une soumission a été demandée pour développer un outil interactif d'aide au tri des résidus, pour savoir quoi faire avec tel résidu et qui les récupèrent.

d) Sable de la fonderie Bradken

Des analyses ont été réalisées sur les différentes piles de sable de la fonderie Bradken. Une partie des piles pourrait être utilisée comme matériel de recouvrement journalier. La fonderie prendra position, à savoir si elle dépose ou non une demande de certificat d'autorisation pour les piles admissibles.

8. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 15 février 2018 à 9 h.

9. Levée de la réunion

La réunion est levée à 9 h 50.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques septembre-octobre 2017